

SESSION DE FORMATION

Action Développement
Emplois et Compétences



Action portée par la Maison de l'Emploi de l'Agglomération Bayonnaise et du Pays-Basque et financée par l'État dans le cadre d'une convention signée en octobre 2012. Prestation de formation mandatée par la Maison de l'Emploi

Organisme de formation prestataire : NSI Marketing & Consulting SARL – Agence ho5 -2 route de Pitoys Bat 1 Les Arches 64600 Anglet

Lieu de réalisation : Olatu Leku 100 avenue de l'Adour 64600 Anglet

Contact inscription : Iker Aguirre iker.aguirre@ho5group.com – 06.03.98.33.90 / 05.59.42.40.67

Nombre de sessions : 3

CRÉER SON SITE WEB

Effectif minimal 4 pour la mise en œuvre et nombre de places stagiaires disponibles sur la session : 10

Dates : Voir planning ci-joint

Horaires : 9h-12h / 14h30-17h30

Nombre de jour(s) : 5

Objectifs de la formation : Présenter toutes les étapes de la création d'un site - Etre autonome pour améliorer et gérer ses contenus - Découvrir des solutions simples et efficaces pour créer son site

Public visé pour la session : Salarié-e-s de l'entreprise.

Programme pédagogique

- JOURNÉE 1 : Les premiers pas
- JOURNÉE 2 : Préparer son entreprise et son projet
- JOURNÉE 3 : Bien lancer son projet
- JOURNÉE 4 : Site Web : de la commande à la mise en ligne, 7 grandes étapes
- JOURNÉE 5 : Les règles d'or d'un bon site internet

Chaque session aura un temps d'échange avec les participants pour adapter la formation aux besoins précis des personnes présentes.

Services proposés par l'organisme de formation ou disponibles à proximité : Restaurants à proximité

Accessibilité du site : Bus et voiture, parking autour du bâtiment

Droits et devoirs du stagiaire

Le stagiaire doit :

- Signer la feuille de présence à la formation en début de matinée et en début d'après-midi.
- Etre présent à l'ensemble de la formation
- Prévenir l'organisme de formation en cas d'absence et en apporter la justification dans les 48 heures
- Respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation

A l'issue de la session de formation chaque stagiaire recevra une attestation de formation

